

Des tablettes numériques pour les élèves du collège et du primaire



Par Agathe Mathieu

15 février 2019 à 16h18



La semaine dernière, les élèves de plusieurs classes de collège et de primaire se sont vus remettre des tablettes individuelles. L'objectif à terme : doter tous les élèves du premier et du second degré de ces nouveaux outils numériques et pédagogiques.

En 2015, François Hollande lançait son grand « plan pour le numérique à l'école ». Un milliard d'euros déployés sur trois ans, afin que chaque collégien puisse disposer d'une tablette ou d'un ordinateur portable. Quatre ans plus tard, Saint-Martin n'a rien à envier à ses voisines antillaises et métropolitaines. Avec trois appels à projets lancés par la Collectivité depuis 2015, plusieurs classes sont déjà dotées de tablettes numériques, notamment dans les écoles de Quartier d'Orléans.

C'est maintenant au tour des établissements du bassin de Marigot d'obtenir les précieux outils. L'appel à projets lancé en 2016 s'est concrétisé la semaine dernière par la remise de 27 tablettes aux classes de 3ème du collège Mont des Accords et de 48 dans les classes de CM1 et CM2 de l'école Hervé Williams. Les 3 autres niveaux du collège et les classes des écoles Emile Choisy et Marie-Amélie Leydet devraient recevoir leurs outils dans le courant de la semaine. Au total, pour cette première phase, 1 427 tablettes seront distribuées : 1 200 pour le collège et 227 pour les classes de primaire. «L'objectif à terme est de doter tous les élèves de Saint-Martin de ces outils», précise Annick Pétrus, vice-présidente de la Collectivité.

Pour cet appel à projets réalisé en partenariat avec l'Académie de Guadeloupe, c'est le prestataire GIG Éducation qui a été retenu. Spécialisée dans les projets éducatifs numériques, la société réalise, avec Saint-Martin, son premier gros projet. «Nous avons tenu à faire appel à une marque française,

qui propose des produits testés, de qualité et sécurisés», explique Marie-Noëlle Reynaud, responsable de GIG Éducation pour les Antilles. Sur les tablettes, les données des élèves seront ainsi stockées en France et «parfaitement sécurisées». Un espace numérique de travail (ENT) avec un identifiant et un mot de passe propre à chaque élève proposera un bouquet d'applications pour travailler «les mathématiques, lire des cartes de géographie, faire de la programmation, du traitement de texte» ou encore «réaliser des fresques chronologiques», détaille Frantz Caliste, animateur de bassin pour le numérique éducatif dans le second degré.

DEVELOPPER UNE PEDAGOGIE DIFFERENTE

Ces « valises éducatives » individuelles permettront aux élèves de travailler à distance, puisqu'ils pourront les emmener chez eux à partir de la 6ème. «C'est un véritable cartable numérique pour travailler aussi bien à la maison qu'à l'école», ajoute Suzelle Karam, principale du collège Mont des Accords. Ces outils leur permettront également de travailler de façon collaborative avec d'autres écoles de Saint-Martin ou des Antilles. «C'est une opportunité de développer une pédagogie différente», se réjouit Benoît Fricoteaux, Délégué académique au numérique éducatif (DANE).

Si de nombreux enfants possèdent déjà des smartphones et des tablettes, il s'agira de les responsabiliser à l'usage des nouvelles technologies qui ne se voit pas toujours imposer de limites à la maison. Les enseignants seront formés dans ce cadre, pour superviser et contrôler l'usage des tablettes. «Cette tablette c'est aussi une fenêtre sur le monde», note Benoît Fricoteaux qui voit dans ces outils un important «enjeu de citoyenneté» et d'«éducation à la responsabilité».

Le délégué académique au numérique, qui souhaite souligner le partenariat exemplaire et le travail de fond qui a été mené depuis 4 ans, attend maintenant «que l'on poursuive l'accompagnement en terme de projet pédagogique». Les Délégués académiques au numérique éducatif (DANE) ont été créés en 2014 dans le cadre de la loi Peillon à cette fin : apporter aux projets numériques le volet pédagogique qui leur manquait jusque là.

En tous cas, les enseignants semblent d'ores et déjà convaincus de l'efficacité de cet outil. Pour Suzelle Karam, «si tout le monde joue le jeu, si les enfants n'oublient pas de la ramener à l'école et font correctement leur travail, nous allons vers la réussite de tous nos élèves».

UN FINANCEMENT ÉTAT/COLLECTIVITE

Dans le cadre du plan pour le numérique, l'État s'est engagé à verser 1 euro aux collectivités pour 1 euro dépensé, à hauteur de 380 euros maximum par tablette. Au total, environ 700 000 euros ont été dépensés pour la première phase du projet à Saint-Martin, comprenant le coût des tablettes, les accessoires, la formation des enseignants et le paramétrage des appareils. En plus de ce financement État/Collectivité, des fonds du FEDER (Fonds européen de développement régional) permettent également d'équiper une partie des 4 niveaux du collège Mont des Accords.

D'AUTRES PROJETS EN COURS

Il y a deux semaines, la Délégation Académique au Numérique Educatif (DANE) de la Guadeloupe organisait un séminaire autour du projet Form@Link. Ce projet national consiste à mettre en relation des écoles au niveau académique autour de différents thèmes pour confronter leurs représentations contextuelles. Dans ce cadre, des collaborations ont déjà été menées entre des élèves guadeloupéens et québécois. «La représentation de la grenouille, par exemple, est totalement différente au Canada et en Guadeloupe», illustre Benoît Fricoteaux, délégué académique au numérique

éducatif (DANE). L'objectif du projet est ensuite de développer des outils numériques adaptés aux enseignements basés sur les effets de contexte.

La DANE travaille également sur un autre projet, nommé Archiclasse, qui a pour objectif d'intégrer des usages du numérique dans l'architecture scolaire. Depuis 6 mois, les équipes de la DANE s'intéressent notamment au collège Soualiga qui présente un fort potentiel puisqu'il nécessite une reconstruction complète. Le rapport d'un cabinet de consulting venu étudier la situation devrait être connu au mois de mars.